

Société Numérique, CH-4000 Bâle

Commission de la concurrence
Secrétariat
Hallwylstrasse 4
3003 Berne

Bâle, 5 mars 2026

Menaces sur l'ouverture d'Android

Mesdames, Messieurs,

Google a annoncé en août 2025 une modification des conditions préalables à l'installation d'applications développées pour les appareils Android certifiés (qui incluent des milliards de téléphones, mais également des équipements automobiles, de télévision, etc.). Cette modification, appelée "[developer verification](#)", rendrait obligatoire deux choses principales: une vérification d'identité, incluant l'utilisation d'une pièce d'identité officielle pour les personnes physiques, et la déclaration de l'ensemble des applications développées par cette personne ou organisation. Ces opérations incluent également le paiement de frais pour la création d'un compte qui était auparavant optionnel. Le programme "developer verification" est présenté par Google comme étant une mesure augmentant la sécurité de la plateforme, en permettant d'identifier les personnes ou entités qui publient des applications frauduleuses de manière répétée.

Les dommages collatéraux sur le marché seront importants:

1. l'identification des applications frauduleuses et des fraudeur-es est un exercice difficile, et l'effectuer à une échelle mondiale nécessitera l'utilisation de systèmes de prise de décisions automatisés. Ceux-ci feront inévitablement des erreurs, qui pourront nuire aux individus et aux entreprises.
2. il deviendra impossible d'installer une application sur l'essentiel des appareils Android sans l'accord de Google. Par exemple, une entreprise qui développe une application pour ses besoins internes ne sera pas en mesure de le faire sans communiquer l'existence de cette application à Google, entraînant une charge administrative et financière supplémentaire, et des risques pour la continuité du service, par exemple du fait de dysfonctionnements du système d'autorisation des applications.
3. Google sera en position d'arbitrage pour l'essentiel du marché des applications Android, ce qui pose des problèmes de distorsion de concurrence. En effet, Google publie également des applications sur sa propre plateforme et pourrait ainsi facilement interdire ou rendre plus difficile la création et le déploiement d'applications concurrentes - ce qu'il fait déjà ([voir cet exemple](#)). En outre, Google a déjà été condamné plusieurs fois par l'Union européenne et les USA sur des questions de concurrence déloyales, le risque est donc réel: [condamnation en 2017](#) pour avoir favorisé son propre service "Google shopping" dans ses résultats de recherche ; [en 2018](#) pour avoir favorisé son moteur de recherche via son contrôle des appareils Android ; [en 2025](#) pour avoir favorisé son propre système publicitaire: .

D'une manière générale, le fait qu'un seul acteur ait la possibilité d'interdire le fonctionnement d'applications au niveau mondial pose des problèmes qui vont au-delà de la simple concurrence commerciale. Il s'agit d'un problème de souveraineté à tous les niveaux: depuis les amateur-ices, souhaitant simplement utiliser le potentiel de leur téléphone en créant des applications pour leurs besoins et ceux de leurs proches, jusqu'aux gouvernements, qui ne seront plus en mesure de garantir l'accès à des applications développées par leur soin, pour des besoins strictement nationaux.

Aujourd'hui, Google a déjà la possibilité de retirer des applications de son magasin officiel (le "Play Store"), et l'a utilisé à de nombreuses reprises, autant pour éliminer des applications frauduleuses, que plus récemment des applications de signalement des actions d'ICE aux États-Unis. Mais l'entreprise n'a pas pour l'instant la possibilité technique d'intervenir sur l'installation d'applications publiées via d'autres magasins d'applications (comme [F-Droid](#)), ou complètement hors de magasins (par la mise à disposition directe d'un fichier d'installation de type APK). Ce que Google s'appête à faire est de s'octroyer le droit de restreindre l'exécution de toutes les applications, quel que soit les moyens par lesquels elles sont publiées et installées. En d'autres termes, cela revient dans la pratique à transformer l'ensemble des appareils Android certifiés en une extension de l'infrastructure de Google, retirant de fait le contrôle de ce qui peut être fait. Cela affecte directement les individus et les entreprises, et étant donnée l'utilisation quasi-universelle de ces appareils, affecte également l'État, la société et l'économie dans leur ensemble. Google n'a pas la possibilité d'avoir une position neutre dans une telle situation, ce qui amènera nécessairement des distorsions de concurrence, des conflits d'intérêts légaux et commerciaux, voire des actions à caractère géopolitique.

La Confédération doit agir pour protéger la Suisse de ces risques. Par exemple, elle peut :

- a minima, prendre des mesures légales pour obliger Google à ne pas mettre en œuvre cette décision pour les créateur-ices d'applications et les appareils liés à la Suisse. C'est quelque chose que Google sait déjà faire techniquement, puisqu'ils ont annoncé que le programme "developer verification" serait déployé progressivement, pays par pays.
- prendre position publiquement contre le programme "developer verification", pour faire pression sur Google et donner l'exemple pour les pays voisins, en particulier européens.
- à titre de mesure défensive, commencer à investir directement ou indirectement dans des projets Android alternatifs. Le programme "developer verification" ne peut s'appliquer qu'aux téléphones Android certifiés : développer le marché des téléphones "non certifiés", c'est-à-dire hors de l'influence directe de Google, offre une voie de sortie à moyen terme, tout en préservant l'écosystème existant. Exemples de projets alternatifs: lineageos.org, grapheneos.org, e.foundation/e-os. Certains projets comme punkt.ch sont basés en Suisse et leur expansion pourrait bénéficier directement à l'économie locale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre position, et des actions que vous prendrez en conséquence.

Meilleures salutations

Philippe Gervais
expert du domaine

Rahel Estermann
codirectrice